

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Élective du 22 juin 2024 à Villeurbanne (69)

Ouverture de l'assemblée générale	2
Accueil et allocution des personnalités présentes.....	2
Rapport d'activité de l'administrateur	2
1. Organisation d'une assemblée générale électorale	3
2. Election	3
Quitus de gestion.....	4
Présentation des candidats à l'élection du nouveau comité	5
Proclamation des résultats de l'élection.....	6
Présentation du bureau	6
Clôture de l'assemblée générale.....	6

Ouverture de l'assemblée générale

33 clubs associatifs sont présents, 25 clubs associatifs sont représentés et 2 SCA sont présentes.

L'ensemble représentant respectivement 92 voix, 63 voix et 3 voix.

Avec 158 voix présentes ou représentées sur un total de 600, soit 26,3%, le quorum d'un quart des voix (150) est atteint.

L'Assemblée Générale Ordinaire électorale du 22 juin 2024 est déclarée ouverte par Marc PETIT, Administrateur provisoire du comité FFESSM AURA à 10h17.

Accueil et allocution des personnalités présentes

L'assemblée générale accueille Bernard SCHITTLY, Président adjoint du Comité Directeur National.

Mr Bernard SCHITTLY représentant Mr Frédéric DI MÉGLIO, président de la FFESSM, a lu un texte à l'attention des membres de l'assemblée générale. Celui-ci reprenait les événements de ces derniers mois, le besoin d'apaisement, la conclusion du conciliateur de la conférence de conciliation du CNOSF. Le Président concluait sur la nécessité de se reconnecter dans un engagement fédéral et serein en souhaitant le meilleur pour la nouvelle olympiade.

Le texte a été écouté avec beaucoup d'intérêt.

Rapport d'activité de l'administrateur

Marc PETIT a ensuite rendu compte de son activité d'administrateur provisoire.

« Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je suis Marc PETIT.

Le 28 février 2024, le Tribunal judiciaire de Lyon m'a nommé, par voie d'ordonnance, administrateur provisoire du Comité Régional FFESSM AURA.

L'ordonnance précise que l'administrateur provisoire a pour mission de :

- Gérer et administrer l'association, avec tous les pouvoirs conférés par les statuts au président et comité directeur, dans l'attente de l'élection d'un nouveau comité directeur et d'un président,
- Convoquer, dans les meilleurs délais et conformément aux statuts, toute assemblée générale nécessaire en vue de permettre l'élection d'un nouveau comité directeur et d'un président.

Cette décision, en application des dispositions de l'article 495 du Code de procédure civile, a été rendue exécutoire sur minute. Elle prendra fin avec l'élection du prochain comité directeur et de son président.

Je suis aujourd'hui devant vous pour rendre compte de mes actions dans le cadre de cette ordonnance.

Je me suis attaché à remplir cette mission de façon la plus objective et impartiale possible, ayant pour seul objectif l'intérêt général du comité régional FFESSM AURA au service des clubs de la région.

Je n'ai pas fait tout cela seul, je me suis entouré de personnes compétentes afin de recouvrer tous les moyens pour fonctionner.

La première difficulté a été d'avoir un accès à la banque, mais après 15 jours de démarches nous avons retrouvé un fonctionnement normal et fin avril nous avons pu régler les différents litiges. J'ai désigné Gilbert MELKONIAN en qualité de trésorier pour m'accompagner dans cette tâche et pour gérer les relations financières avec les tiers, et établir l'arrêté de comptes au terme de cette mission.

La seconde difficulté a été la communication, nous n'avions pas accès aux boîtes mails ni aux applications Internet, les mots de passe connus ayant été changés. Il a fallu mettre en œuvre les procédures requises pour recouvrer nos accès et faire un peu de ménage sur le site Internet.

Une des urgences a été le dossier ANS, c'est Thierry HELME à qui j'ai confié ce dossier, il a fallu recréer un CTAS (conseil Territorial d'Attribution des Subventions) à ce jour les subventions ANS validées par le national sont de 60 510 € conformément à la somme qui nous avait été allouée.

Un dossier de subvention auprès de la région pour 23 000€ avait été demandé par l'ancienne équipe, nous sommes en cours de rechercher toutes les pièces pour le paiement de cette subvention.

Un dossier juridique était en cours, c'est Frédéric BRUYELLE qui a pris en charge ce dossier. Nous avons rencontré l'avocat que l'ancienne équipe avait désigné pour défendre les intérêts du Comité, et nous lui avons demandé de continuer à défendre les intérêts du Comité dans cette phase de transition. D'autre part nous lui avons demandé de stopper la procédure contre Monsieur HELSTROFFER, président du Codep 69.

Concernant les matériels (informatique notamment) mis à disposition de Madame Catherine BURTHERET, nous avons dû mandater un huissier pour les récupérer.

Pendant de nombreuses semaines nous faisons des visio-conférences pour avancer sur chaque problème, c'est Christophe REBEYROTTE qui était en charge des comptes rendus.

Je vous informe que nous avons financé nous-mêmes les frais de réunion et de resto sans en répéter le coût à l'association.

1. Organisation d'une assemblée générale électorale

Nous avons instruit l'organisation d'une AGE. C'est Catherine LAFONT qui s'est chargée de cette tâche, avec Denis CARION en charge de trouver des bénévoles.

J'ai désigné conformément aux statuts, un bureau de surveillance des opérations électorales. Pour ce faire, j'ai sollicité Anne-Edith CURÉ, Claude DE BELFONT et Hervé CORDIER.

Il y a une personne que je tiens à remercier tout particulièrement c'est Élise, notre salariée au comité régional, qui nous a été d'un très grand secours.

A chacun de ceux que je viens de nommer auquel je veux ajouter le personnel national fédéral un grand merci pour leur investissement, sans eux rien n'aurait pu se faire.

Avant de passer à la présentation des comptes, je tenais à vous informer – sans autre commentaire - de ce que nous ont coûté les différents conflits et litiges :

- Huissier pour un total de = 8 199,20 €
 - AG de destitution = 2 700,00 €
 - AG de février = 5 010,00 €
 - Récupération matériel = 489,20€
- Avocat pour un total de = 16 800,00 €
 - 2022/2023 = 4 920,00 €
 - 2023/2024 = 11 880,00 €
- Conseil de discipline = 700,86
 - AURA = 85,50 €
 - Marseille = 615,36 €

L'ensemble de ces dépenses représentent 25 700,06 €

2. Élection

Je souhaite qu'elle permette à notre comité régional de repartir sur des bases saines, dans le respect retrouvé de ses statuts, animé par un esprit sportif et confraternel.

Le CoReg AURA est de retour.

Il renaît à l'image des autres comités régionaux : dans la paix retrouvée et la satisfaction de promouvoir nos activités sportives. »

Ce rapport est ensuite mis aux voix de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Quitus de gestion

Gilbert MELKONIAN prend alors la parole pour présenter les compte de résultat et bilan intermédiaires, retraçant l'activité du 18 février 2024 au 6 juin 2024. Il attire l'attention de l'assemblée sur le fait que ces documents ne sont pas consolidés puisque l'exercice n'est pas terminé.

PERIODE TRANSITOIRE DU 18/2/2024 AU 6/6/2024

COMPTE DE RESULTAT							
PRODUITS	18/2/24 à 6/06/24	1/9/23 à 17/02/24	1/9/22 à 31/8/23	CHARGES	18/2/24 à 6/06/24	1/9/23 à 17/02/24	1/9/22 à 31/8/23
Affiliations, licences et brevet	672 731,10 €	612 307,10 €	688 672,32 €	Affiliations, licences et brevet	446 601,61 €	403 804,38 €	543 484,97 €
Participations stagiaires	215 902,46 €	88 171,35 €	297 284,61 €	Autres achats et charges externes	303 583,27 €	150 021,02 €	385 851,52 €
				Régularisation des litiges sur frais	7 051,48 €		
				Frais de procédure (avocat, huissier)	489,20 €	16 890,00 €	8 320,86 €
Subvention Conseil régional et Cnds	16 000,00 €	16 000,00 €	30 076,00 €	Salaires et charges sociales	35 006,31 €	21 597,15 €	45 894,61 €
Revenus des placements	2 416,39 €	2 416,39 €	5 446,74 €	Autres charges	15 264,10 €	11 653,70 €	41 577,15 €
Autres fournitures	3 123,95 €	2 092,17 €	6 546,08 €	Impôts et taxes	1 201,89 €	938,81 €	1 236,62 €
Produits exceptionnels	14 685,86 €	19 468,44 €	6 499,86 €	Charges exceptionnelles	10 278,82 €	7 855,87 €	6 466,62 €
				Dotations aux amortissements	4 051,41 €	2 362,99 €	4 151,63 €
TOTAL	924 859,76 €	740 455,45 €	1 034 525,61 €	TOTAL	823 528,09 €	615 123,92 €	1 036 983,98 €
				Résultat de l'exercice	101 331,67 €	125 331,53 €	-2 458,37 €
TOTAL GENERAL	924 859,76 €	740 455,45 €	1 034 525,61 €	TOTAL GENERAL	924 859,76 €	740 455,45 €	1 034 525,61 €

Non significatif

PERIODE TRANSITOIRE DU 18/2/2024 AU 6/6/2024

BILAN							
ACTIF	18/2/24 à 6/06/24	1/9/23 à 17/02/24	1/9/22 à 31/8/23	PASSIF	18/2/24 à 6/06/24	1/9/23 à 17/02/24	1/9/22 à 31/8/23
				Report à nouveau	617 030,74 €	617 030,74 €	619 489,11 €
Matériel acquis et immobilisés brut	18 330,08 €	15 818,50 €	18 181,49 €	Dettes	23 430,90 €	78 628,13 €	131 826,44 €
Trésorerie				Résultat	101 331,67 €	125 331,53 €	-2 458,37 €
- En épargne	599 142,71 €	609 142,71 €	551 921,18 €				
- En banque	39 416,83 €	139 780,32 €	51 520,85 €				
Créances à recevoir	83 425,71 €	55 772,97 €	124 842,39 €				
Charges constatées d'avance	1 477,98 €	475,90 €	2 391,27 €				
TOTAL GENERAL	741 793,31 €	820 990,40 €	748 857,18 €	TOTAL GENERAL	741 793,31 €	820 990,40 €	748 857,18 €

Non significatif

Evolution de la trésorerie sur la période du 17/02 au 06/06/2024

	17/02/24	06/06/24	Variation
Liquidités	748923	638560	-110363
Créances	55776	83426	27650
Dettes	78628	23431	-55197
Résultat	125332	101332	-24000
		<i>Différentiel</i>	<i>-3516</i>

L'approbation des comptes, soumise à l'assemblée est votée à l'unanimité.

Quitus est donné, à l'unanimité, à Gibert MELKONIAN pour sa gestion par intérim.

Présentation des candidats à l'élection du nouveau comité

Une seule liste a fait acte de candidature au Comité Directeur :

- 19 membres :

1	Renaud HELSTROFFER	hrenaud@neuf.fr	H	69
2	Patricia AUDOUY	patou.audouy@gmail.com	F	69
3	Laurent BARDASSIER	lbardass@gmail.com	H	69
4	Pierre-Jean BONTOUX	pierrejean.bontoux@gmail.com	H	26
5	Christian BORDIGNON	christian.bordignon@gmail.com	H	38
6	Thierry BRENOUX	t.brenoux@orange.fr	H	42
7	Paul CROZAT	crozatpaul@gmail.com	H	63
8	Sylvie BOUILLY	sylvieboully@gmail.com	F	01
9	Maud GRIMBERT	maud.grimbert@wanadoo.fr	F	69
10	Guy GROSBOIS	guygrosbois@wanadoo.fr	H	69
11	Thierry HELME	thierry.helme@free.fr	H	38
12	Yves KAPFER	ykapfer@gmail.com	H	69
13	Lidia LESIGNOLI	beszterdalidia@gmail.com	F	38
14	Marc PARENT	maparent73@gmail.com	H	73
15	Jehan PONTAL	j.pontal.nap@gmail.com	H	26
16	Laurent RACHET	laurent.rachet@gmail.com	H	73
17	Yannick TARDIVEL	yannick.tardivel@yahoo.fr	H	69
18	Laurence VERDIER	laurence.verdier@wanadoo.fr	F	42
19	Marthe VINCENTI	marthoutou@hotmail.com	F	69

- 3 suppléants

1	Sébastien GRAND	grand_sebastien@yahoo.fr	H	38
2	Laurence MAGNIN	laurie.magnin@orange.fr	F	69
3	Charline MEDARD	cmédard63@gmail.com	F	63

Marc PETIT invite alors Renaud HELSTROFFER à venir présenter son équipe et son programme.

Une seule personne a fait acte de candidature pour représenter les structures commerciales agréées (SCA) au comité directeur :

Jean-Marc BEL	aquaventure@club-internet.fr	H	74
---------------	--	---	----

Le bureau de surveillance des opérations électorales s'est prononcé sur la validation des candidatures.

La séance est alors suspendue pour permettre aux personnes présentes de voter.

Proclamation des résultats de l'élection

La séance reprend avec la proclamation des résultats par le bureau de surveillance des opérations électorales

La liste candidate au comité directeur est élue avec 148 voix (95,48 %)

Jean-Marc BEL est élu Représentant des SCA auprès du Comité directeur avec 3 voix (unanimité).

La séance est de nouveau suspendue pour permettre au nouveau comité directeur de se réunir afin de désigner son bureau.

Présentation du bureau

Renaud HELSTROFFER, nouveau président du Comité régional AURA FFESSM présente alors son bureau :

- Président adjoint Yannick TARDIVEL
- Premier vice président Thierry HELME
- Second Vice Président Marc PARENT
- Troisième vice président Pierre-Jean BONTOUX
- Quatrième vice-président Thierry BRENOUX
- Secrétaire Patricia AUDOUY
- Secrétaire adjoint Lidia LESIGNOLI
- Trésorier Laurent RACHET
- Trésorier adjoint Pierre-Jean BONTOUX

Clôture de l'assemblée générale

Marc PETIT clôture l'assemblée générale à 11h49.

Marc PETIT
